

Président du CSE

Nourrir un dialogue social constructif

Public concerné

Représentant de l'employeur au sein du Comité Social et Economique (CSE) : président et/ou son délégataire, fonctions supports: fonction RH, fonction Sécurité, responsable administratif...

Cette formation s'adresse également au président d'un CE et d'un CHSCT

Prérequis : aucun

Objectifs

Être capable d'animer les relations avec les membres du CSE, et pour cela :

- ⊗ comprendre les rôles et le fonctionnement de l'instance,
- ⊗ identifier son rôle dans l'animation du CSE,
- ⊗ envisager des pistes d'amélioration du fonctionnement avec les membres,
- ⊗ identifier les leviers d'un dialogue social constructif et pérenne.

Moyens pédagogiques

Pédagogie de la découverte / travail en sous-groupe / jeu plateau.

Possibilité d'organiser un coaching individuel sur mesure dans nos ou vos locaux.
Nous consulter pour l'organisation.

Durée

1 jour

Un accompagnement personnalisé post-formation est envisageable pour lever les freins éventuels et accompagner la mise en œuvre des bonnes pratiques

Dates

26 novembre 2019

Coût

720 € HT

dans nos locaux, 20 rue Louis Guérin à Villeurbanne



Programme

Structure des instances dans l'entreprise

- ⊗ Evolutions vers le CSE actuel
- ⊗ Différence entre site, établissement et entreprise
- ⊗ Cas particulier des UES
- ⊗ Partenaires sociaux aux différents niveaux
- ⊗ Représentants de proximité et conseil d'entreprise

Missions du CSE

- ⊗ Attributions sociales et économiques
- ⊗ Attributions en matière de Santé-Sécurité et Conditions de Travail
- ⊗ Informations et consultations des membres
- ⊗ Réclamations du personnel
- ⊗ Différents droits d'alerte et procédures associées
- ⊗ Gestion des œuvres sociales

Moyens du CSE

- ⊗ Heures de délégation
- ⊗ Moyens matériels
- ⊗ Budgets
- ⊗ Formation, personnel protégé...
- ⊗ Recours à experts
- ⊗ Organiser les moyens des membres via le règlement intérieur

Mise en place du CSE et enjeux associés

- ⊗ Processus des élections professionnelles
- ⊗ Modalités de désignation des DS/RSS et RS au CSE
- ⊗ Place des suppléants et élections partielles
- ⊗ Création de commissions et lien avec un CSE Central

Fonctionnement du CSE

- ⊗ Fonctionnement des réunions: rythme, ordre du jour, PV, base de données...
- ⊗ Participants: membres de droit, membres invités, personnes extérieures
- ⊗ Rôles spécifiques du président, secrétaire et trésorier
- ⊗ Différence entre avis, information, décision, résolution

Conditions de réussite du dialogue social dans l'établissement

- ⊗ Anticiper les réunions et la mise en œuvre de projets
- ⊗ Animer les réunions
- ⊗ Se positionner vis-à-vis des représentants du personnel
- ⊗ S'appuyer sur des personnes ressources internes ou externes
- ⊗ Gérer les contentieux et les situations de « crise »

Les + de Faral

- ⊗ Une approche globale qui dépasse les obligations réglementaires pour définir des bonnes pratiques
- ⊗ Une pédagogie permettant de comprendre les logiques de l'instance
- ⊗ Une formation sans parti pris afin de créer une dynamique entre les acteurs
- ⊗ Des réponses précises aux questions que vous vous posez (pour cela, un questionnaire d'expression des attentes est adressé à chaque participant avant la formation)